



MUNICIPALITE  
DE  
PREVERENGES

1028 Préverenges, le 2 février 2010

## **PENURIE DE SEL POUR LE DENEIGEMENT**

A l'instar du Canton, la Commune de Préverenges est confrontée à une pénurie de sel pour le déneigement. La prochaine livraison ne pourra avoir lieu que dès le mois de mars 2010. En dépit des stocks constitués, **une réduction du salage** sur le territoire communal a dû être décidée :

- **Salage réduit sur certaines routes et chemins**

Av. de la Plage (sauf le virage avec Croix-de-Rive)

Ch. de la Venoge (sauf entrée sur RC-1)

Ch. des Vignes (sauf croisées Croix-de-Rive et Ch. Neuf)

Ch. de Monteiron (sauf virage et croisée Rue de Lausanne)

Esplanade Delarageaz

Port du Bief

Ch. du Vuasset - Taudaz - Peupliers (sauf virages et croisées)

Chemin piétonnier des écoliers (Pierra-Mur)

Ch. des Planches (sauf croisée Av. de la Gare)

Allée du Capellan (sauf croisées et virage)

ZI Le Trési (sauf croisées et virage)

Uttins (cheminements)

- **Salage réduit des parkings (sauf les entrées/sorties)**

Parking de l'Etoile

Parking de la Taudaz

Parking du Tennis

Parking des Uttins

Parking du Cimetière

Parking de la déchetterie (selon ouverture)

- **Salage réduit des trottoirs**

Trottoirs de la RC1

Les passages sous routes et les endroits dangereux seront toujours salés

**Il va sans dire que les endroits dangereux seront desservis (virages, stop, croisées, descentes/montées)**

La Municipalité